



COMMUNIQUE DE PRESSE

Convention de partenariat en faveur des Outre-Mer : Encourager et soutenir « l'embauche du premier salarié » dans les DOM

Paris, le 3 mars 2015 – Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, Catherine Barbaroux, présidente de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), Grégory Sagez, président du réseau BGE, Louis Schweitzer, président d'Initiative France, et Jean-Pierre Martin, président de l'Union des Couveuses d'Entreprises, ont signé, ce jour, une convention de partenariat, pour la période 2014-2017, qui vise à encourager et à soutenir les très petites entreprises des départements d'Outre-mer dans leur démarche de recrutement de leur premier salarié. Cette signature s'est déroulée en présence de George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer.

Aujourd'hui, près de 100 000 entreprises présentes dans les départements d'outre-mer sont sans salariés : elles représentent un vivier important. L'objectif de la convention signée ce jour est de permettre l'accompagnement de 4 000 premiers recrutements sur quatre ans afin de renforcer le développement des entreprises et d'ouvrir la voie à d'autres embauches. Dans cette perspective, les partenaires souhaitent encourager « l'embauche du premier salarié » en emploi pérenne en mettant en œuvre un accompagnement renforcé destiné à sécuriser la démarche de recrutement. Pour cela, ils s'engagent à :

- proposer un accompagnement individualisé et adapté aux chefs d'entreprise qui créent leur premier emploi (aide à l'évaluation des besoins de l'entreprise, appui à la gestion administrative du salarié recruté),
- former et recruter des conseillers sur l'ensemble des DOM,
- développer une ingénierie financière adaptée aux DOM,
- mettre en place une communication spécifique destinée aux chefs d'entreprise.

Dans ce cadre, l'Adie, BGE Réseau, Initiative France et l'Union des Couveuses apporteront un appui aux associations et plateformes locales pour la réalisation de ces objectifs, avec le soutien de l'Etat et de la Caisse des Dépôts. Le montant financier accordé par l'Etat et géré par la Caisse des Dépôts est fixé pour 2015 à 2,285 M€.

Cette convention de partenariat s'inscrit dans le cadre de la convention pluriannuelle « Agir pour l'emploi et la création d'activités » signée, en septembre 2014, par la Caisse des Dépôts et l'Etat. Il s'agit de la déclinaison opérationnelle du premier volet de la convention « Agir pour l'emploi et la création d'activités dans les départements d'Outre-Mer » signée, en décembre 2014, par le ministère des Outre-mer et la Caisse des Dépôts.



A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique. www.caissedesdepots.fr

A propos de l'Adie

L'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) est une association reconnue d'utilité publique qui utilise un outil financier, le microcrédit, pour lutter contre l'exclusion. Elle finance les personnes qui ont un projet de création d'entreprise et qui n'ont pas accès aux banques (principalement les publics économiquement fragiles : bénéficiaires de minima sociaux, travailleurs pauvres, jeunes sans emploi, seniors précaires etc...) et les accompagne avant, pendant et après la création de leur entreprise. Elle est présente partout en France, au travers de 118 antennes et 350 permanences.

A propos de BGE Réseau

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises. Il accompagne les entrepreneurs depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise à 3 ans, en passant par le financement. BGE est un réseau présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et en outre-mer via 500 implantations. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de près de 300 000 entreprises avec un taux de réussite des entreprises après trois ans de 74%.

Chaque année les plus de 17 000 entreprises créées grâce à l'action du réseau BGE génèrent près de 30 000 emplois.

A propos d'Initiative France

Initiative France fédère 229 plateformes Initiative adhérentes qui partagent :

- un modèle d'appui aux créateurs d'entreprises (le prêt d'honneur sans intérêt ni garantie et l'accompagnement) ;
- un principe partenarial associant localement les acteurs publics et les entreprises autour d'un projet de développement du territoire et de l'emploi ;
- des valeurs communes (l'esprit d'entreprise, la solidarité, la confiance, le désintéressement, le respect des personnes) ;
- un système qualité qui garantit un traitement professionnel pour tous les porteurs de projets ;
- l'association de bénévoles experts, issus du monde de l'entreprise, et de salariés.

La présence des plateformes sur l'ensemble du territoire (outre-mer compris) garantit une grande proximité avec les porteurs de projets.

Les 229 associations se démultiplient en 847 points d'ancrage dont 577 comités d'agrément. Ces comités, qui réunissent un ensemble de compétences spécialisées de l'entreprise (chefs d'entreprise, actifs ou seniors, experts comptables, avocats, cadres dirigeants d'entreprise) décident souverainement de l'attribution des prêts d'honneur.

Reconnu d'utilité publique, le réseau Initiative France a permis de créer et maintenir plus de 39 538 emplois en 2013, en accompagnant la création de 16 565 entreprises, grâce à la mobilisation de 884 salariés permanents, de 15 250 bénévoles, dont 4 520 parrains au sein des 229 plateformes implantées sur toute la France. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 87 % trois ans après leur création contre un taux national de 66% (source INSEE) témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. Créée en 1985, Initiative France appuie depuis 2002, sa démarche qualité sur une norme AFNOR (NF X50 – 771). www.initiative-france.fr

A propos de l'Union des Couveuses

L'Union des couveuses d'entreprises, UCE, est le réseau qui fédère l'ensemble des couveuses d'entreprises en France et en Europe. Les couveuses d'entreprises permettent le test d'activités et l'apprentissage du métier d'entrepreneur. Tous les ans elles accompagnent plus de 5 000 entrepreneurs pour le démarrage de leur activité.

Contacts presse

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : +33 1 58 50 40 00

56 rue de Lille 75007 Paris

 [@CaissedesDepots](#)

Ministère des Outre-mer - Service de presse

Tél : 01 53 69 26 74 - email : mompresse@outre-mer.gouv.fr

Twitter : @loutremer

Adie

Christelle Touré - Tél. : 01 49 33 19 46 - email : ctoure@adie.org

BGE Réseau

Marie Fabre - Tél. : 01 43 20 49 02 - 06 48 68 44 83 - email : fabre@bge.asso.fr

Initiative France

Samuel Beaupain - Tél : +33 (0)1 80 81 50 05 - email : sbeaupain@capvalue.fr

Amine Moussaoui - Tél : +33 (0)6 99 81 59 04 - email : amine.moussaoui@initiative-france.fr

 [@InitiativeFR](#)

Union des Couveuses

Juliette Herpin - Tél. : 01 43 20 45 93 - email : contact@uniondescouveuses.com
